



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet de plantation

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

LELONG

Prénom(s)

Cyrille et Anne-Laurence

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. c)	Premiers boisements en vue de la reconversion de sols - Projet soumis à examen au cas par cas : Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0.5 hectares.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à effectuer un boisement de terre agricole de 1.7 hectares, actuellement en pâture ou en friche. L'objectif sera de créer à long terme une forêt diversifiée en feuillus et en résineux (chênes sessiles, alisier torminal, douglas et cèdres de l'atlas) afin d'allier les objectifs de production et d'agrément. Le choix des essences a été fait en prenant en compte l'évolution climatique, de plus une analyse de sol a été effectuée afin de savoir qu'elles essences pouvaient être mises en place. Les arbres seront protégés avec des protections individuelles pour les feuillus et du répulsif chevreuil naturel (à base de graisse de mouton) pour les résineux.

La forêt sera gérée en futaie régulière, avec un document de gestion (avec certification PEFC), liée à cette garantie de gestion durable. Le projet s'intègre dans un financement "Label Bas Carbone", référentiel national agréé par le ministre de la transition écologique et solidaire et par le Premier Ministre, publié au journal officiel de la République Française le 29 novembre 2018.

Le projet prévoit 0,95 hectares de douglas et cèdre et 0,75 hectare de chênes sessiles et alisier

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de donner un enjeu de production de bois d'œuvre à des parcelles agricoles de qualité moyenne, dans le but de garantir la ressource à destination de la filière bois et de séquestrer du carbone. Si le projet de boisement n'aboutissait pas, le site risquerait de ne plus être entretenu, ce qui générerait aucun bénéfice social et économique pour la région.

L'objectif est également de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ce projet s'inscrit donc dans le cadre de la valorisation de ces terres. Le projet de boisement permettrait de produire de la biomasse ligneuse et d'assurer la formation d'un bouquet d'arbres dans une zone essentiellement agricole. Ce projet entraînera une augmentation des espaces boisés et pourra accroître localement la biodiversité en créant une mosaïque de paysages avec les milieux ouverts de part et d'autre du projet.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux préparatoires à la plantation auront lieu après le 15 décembre

Ces travaux consisteront au broyage de la végétation et à un sous-solage d'une ligne tous les 3m50. Sur ce terrain ainsi travaillé, nous viendrons installer entre le 15 décembre et le 15 Mars les différents arbres. Ces plants seront espacés tous les 2m environ sur la ligne que se soit pour les feuillus ou les résineux.

La présence en nombre de chevreuils nécessite une protection individuelle, celle choisie est une gaine de protection pour les feuillus et l'application de répulsif naturel (à base de graisse de mouton) sur les résineux afin d'obtenir une réussite certaine de la plantation.

Les protections resteront environ une dizaine d'années pour les feuillus tandis que pour les résineux le répulsif sera appliqué durant les 3 premières années afin que la plantation soit hors d'atteinte de la dent du gibier.

La mise en place du répulsif sera effectuée via un pulvérisateur à dos.

Le broyage et le sous-solage de la parcelle sera réalisé avec un tracteur d'une centaine de chevaux. Les plants seront mis en place, à la main avec une houe (pioche forestière). Ils seront plantés, alignés sur les lignes de sous-solage. La densité de plantation sera au alentour de 1430 plants par hectare.

Nous conserverons les lisières, les haies, les arbres isolés dans les champs. Des emprises seront gardées au sein de la parcelle, environ 7m en pourtour ainsi que des chemins au coeur de la parcelle.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Selon le catalogue de "Guide de choix des essences de Normandie" du CNPF de Normandie, nous trouverons un grand type de station forestière que vous trouverez en annexe.

Nous planterons ainsi les essences citées précédemment, en mélange pied à pied de variété sylvicoles compatibles. Ce panel d'essences permet également de limiter les risques liés au monospécifisme (maladie, parasitisme, fermeture totale de couvert)

La plantation effectuée, nous viendrons régulièrement entretenir les interlignes ainsi que sur les lignes pour le bon développement des arbres (une fois par an pendant 4-5ans).

Cet entretien aura lieu après le 15 Août, nous interviendrons si besoin une interligne sur 2 et en débroussaillent autour des plants en localisé autour de chaque plants.

Ceci permet de conserver une partie de la végétation spontanée en accompagnement des plants et de maintenir l'écosystème prairial sur 50% de la surface pendant les premières années afin que les espèces initialement présentes puissent s'adapter progressivement au milieu semi forestier, en formation.

La première éclaircie aura lieu entre 15 et 30ans en fonction des essences (15ans pour les résineux et 30ans pour les feuillus). La rotation entre les coupes sera de 8ans pour résineux et 10ans pour les feuillus.

Les cycles de productions envisagés seront de 60ans pour les résineux (douglas, cèdre) et 120ans pour les feuillus (chêne sessile et châtaignier).

Ces cycles relativement longs sont très propices aux développements des espèces. En effet, les cycles annuels en agriculture sont beaucoup plus perturbant pour la faune et la flore en place (2-3 fauches par an, introduction de produits phytosanitaires, passages réguliers des engins).

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface Nombre de plants	1ha70 2200 plants

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est une ZNIEFF de type II nommé " Haut-Bassin de l'Huisne" située à plus de 800m
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le Parc Naturel Régional du Perche

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la zone humide la plus proche est à 800 m en aval
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	terrain hors zone inondable et à risques technologiques
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à plus de 500m est nommé "Carrière de la Mansonnière"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les arbres vont pomper l'eau du sol au niveau de leur système racinaire. Ils vont aspirer les minéraux et purifier l'eau. Ils vont maintenir le sol, le rendre perméable grâce aux racines et ainsi favoriser l'acheminement d'une eau purifiée jusqu'aux réserves souterraines. Le peuplement prélèvera son besoin en eau pour un développement normal. Le terrain étant en pente, le peuplement permettra de mieux retenir l'eau de ruissellement
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le boisement ne nécessite pas de ressources particulières autre que la terre et la pluie. Le climat normand est propice à la plantation d'arbres. Les essences tiennent compte de l'évolution du climat.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les phases de travaux et d'exploitation peuvent avoir un impact sur la faune et la flore, pour cela différentes mesures seront mise en place (voir chapitre 6.4). De plus, nous pouvons signaler qu'une biodiversité différente et supplémentaire va se développer car nous passerons à moyen terme, d'un biotope agricole avec intrants à un biotope forestier mélangé et naturel. En effet on reconnaît de multiples services écosystémiques. Elles fournissent du bois à l'industrie, pour les bioénergies, des habitats clés pour la biodiversité et des environnements précieux pour les loisirs.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous transformerons 1ha70 de terrain agricole, en terrain forestier. Cette transformation sera très progressive. Les premières années sans fauches, ni intrants agricoles, l'écosystème prairial se développera encore et sera favorisé sur au moins 50% de la surface du boisement (broyage uniquement une interligne sur deux et une fois par an). Les prairies ne seront donc pas totalement supprimées jusqu'à la fermeture complète du couvert forestier d'ici 20ans.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des incendies et des tempêtes peuvent malheureusement toucher la forêt.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis les maladies sur les arbres. Plusieurs essences sont prévues pour limiter les risques.



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La forêt est source de capation de dioxyde de carbone (CO2) nécessaire à la photosynthèse. Processus qui libère ensuite de l'oxygène (O2). La séquestration du carbone est un enjeu important car le projet s'inscrit dans le Label Bas Carbone.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'emprise boisée est limitrophe d'un bois
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les faibles rendements agricoles des ces parcelles porteront peu atteinte à l'activité agricole locale. L'activité sylvicole sera par conséquent, favorisée avec la mise en place d'une gestion a long termes des parcelles. Il y aura à l'avenir la réalisation d'un document de gestion.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucune intervention (travaux et entretiens futurs) entre le 15 mars et le 15 août pour éviter la période de reproduction et ou nidification. Un pourtour de 6m minimum sera respecté entre les éléments déjà existants et les premiers arbres plantés afin de maintenir un corridor écologique. Les essences présentent en mélange vont permettre une diversification de l'écosystème et son hétérogénéité paysagère, il améliore également sa résilience. La circulation des engins lorsque le sol est détrempe sera proscrit afin d'éviter toute ornières et tassement dans le sol. A l'avenir un réseau de cloisonnement d'exploitation sera mis en place pour le passage des engins afin d'éviter au maximum le tassement de sol. Le boisement sera mené de façon à limiter les risques de pollution de l'environnement, limitant les risques de dégradation des habitats naturels. Pas de recours au désherbage chimique, aucun pesticide ne sera utilisé. L'élimination de la végétation aux abords des plants sera limitée à a

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Une étude pédologique a été réalisée pour répondre à la demande de la DREAL et est demeurée annexée aux présentes.  
Cette étude ne révèle pas de présence d'eau mais sur un des sondages la présence légère de craie oxydée. Pour tenir compte de ce sondage et pour répondre à une demande de la DREAL, le projet initial de boisement est adaptée pour exclure cette emprise du projet de plantation.  
De plus, pour répondre aux demandes de la DREAL, le projet de plantation initial est adapté pour augmenter la présence de feuillus par rapport aux résineux.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Certes un boisement peut entraîner un faible changement de la biodiversité en place, des modifications de biomes particuliers mais ces changements sont minorés par tous les avantages liés au biotope forestier qui sera créé. Les différents rapports du GIEC confirment le rôle primordial des forêts pour l'avenir. Le présent projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation de terres en peuplement forestier adapté au futur climat. Compte tenu du calendrier prévu pour les travaux qui prend en compte, les enjeux en terme de biodiversité, le maintien des haies existantes, l'impact du boisement serait finalement très faible. La forêt joue un rôle dans la filtration et la purification de l'eau tout en limitant les risques de crues. Le couvert forestier protège le sol du vent et des fortes pluies qui sont les 2 facteurs primordiaux de la dégradation des sols. La forêt stocke le carbone et permet de lutter contre le réchauffement climatique.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexés jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Etude pédologique - reprenant les sondages de sols, relevés, 2 campagnes de photos et sondages, analyses	<input checked="" type="checkbox"/>
2	note de présentation	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom LELONG

Prénom Cyrille

Qualité du signataire propriétaire

À PARIS

Fait le 1 0 / 1 0 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)